

OUVERT A SIGNATURE

Article 4 : La grille de classification

		EMPLOYES			TECHNICIENS				AGENTS DE MAÎTRISE				CADRES																					
		Niveau A	Niveau B	Niveau C	Niveau D				Niveau E				Niveau F				Niveau G				Niveau H				Niveau I									
CLASSIFICATION DES EMPLOIS Définition des niveaux de classification :		Assurer un service par la réalisation d'activités relevant de consignes précises, de méthodes ou de procédures simples et dans un cadre normé.			Assurer un service dans le cadre de situations professionnelles variées et complexes et de choisir parmi les moyens mis à disposition ceux à engager ainsi que les méthodes à mettre en œuvre pour y répondre, et coordonner les actions avec les interlocuteurs internes/externes en s'adaptant à la diversité des situations et des personnes.				Conduire et coordonner des activités opérationnelles et/ou encadrer une équipe pour améliorer le service : - soit par la maîtrise d'un domaine d'activité permettant de définir les méthodes de travail et les moyens associés - soit par l'encadrement d'une équipe nécessitant l'animation et la gestion des ressources, la coordination et régulation des activités.				Conduire et coordonner des plans d'actions/miissions, et/ou encadrer le travail d'une entité : - soit par la mobilisation d'une expertise dans un domaine d'activité, pour réaliser des études/des analyses approfondies et élaborer des solutions nouvelles influant sur une ou plusieurs entités - soit par le management des ressources et des moyens pour orienter l'action des agents ou des partenaires vers la réalisation des objectifs et l'amélioration de la qualité du service.				Définir et mettre en œuvre les actions contribuant à l'atteinte des objectifs stratégiques, en organisant les moyens et les ressources et en mobilisant un réseau d'acteurs/partenaires : - soit par le pilotage d'un ensemble d'activités complexes nécessitant une expertise dans un ou plusieurs domaines d'activité - soit par le pilotage d'une ou plusieurs entités.				Mettre en œuvre les objectifs stratégiques, décider de l'organisation, de l'allocation des moyens et des ressources pour déployer la stratégie définie sur son champ de responsabilité ; fédérer l'ensemble des acteurs internes/externes autour de l'atteinte des résultats visés, développer et optimiser les réseaux relationnels : - soit au niveau d'une fonction, d'un ensemble d'entités - soit au niveau de domaines d'intervention transverses.				Gérer dans sa globalité et de manière prospective un large périmètre géographique ou fonctionnel, nécessitant une participation active à la définition de la stratégie et la prise de décisions impactant significativement ou durablement l'organisation, les moyens et les résultats.									
Filières	Métiers	Ech Coef	A1	B1	B2	C1	C2	C3	D1	D2	D3	D4	E1	E2	E3	E4	F1	F2	F3	F4	G1	G2	G3	G4	H1	H2	H3	H4	I1	I2	I3	I4		
R E S E R V I O N N E S	Appui à la relation de services																																	
S	Conseil																																	
U	Maîtrise des risques																																	
P	Finances - Gestion																																	
O	Achats - Marchés																																	
R	Logistique - Immobilier																																	
T	Juridique																																	
M	Ressources Humaines																																	
A	Communication																																	
N	Relations externes																																	
E	Statistiques, études et évaluation																																	
I	Innovation, RSE																																	
T	Ingénierie de l'offre de services																																	
M	Projets, appui et pilotage																																	
A	Systèmes d'information																																	
N	Management de proximité																																	
E	Management intermédiaire																																	
I	Management supérieur																																	